

Au Fil d'Illies

Octobre 2020

Numéro 43

SOMMAIRE

Pages 2 à 3

L'agriculture à Illies en 1978

Par Bernard CAILLET

Pages 4 à 6

Courrier de Chinon

Par Antoine BAVIÈRE

Page 7

«Les Weppes et la guerre de 1870-71», B. Sauvage (extraits)

Par Antoine BAVIÈRE

Page 8

Anciennes monnaies et mesures de Flandre

Par Antoine BAVIÈRE

N'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier :
Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie,
59480 Illies

Par téléphone :
Mairie,
Antoine BAVIÈRE au 03 20 29 04 84

Au Fil d'Illies
Revue de la Société historique d'Illies, imprimée en mairie

REPRODUCTION INTERDITE
Sauf autorisation de la Revue

La Société historique d'Illies est présidée par Antoine BAVIÈRE
Siège social : Mairie d'Illies, 59480 Illies

L'agriculture à Illies en 1978

Par Bernard CAILLET

Le document qui a servi pour donner une image de l'agriculture à Illies en 1978 est la liste de classement des exploitations de polyculture pour 1978.

C'est le formulaire n°2138 de la Direction générale des impôts permettant de déterminer les bénéficiaires des exploitations agricoles.

On y trouve le nom de l'exploitant et la superficie déclarée en polyculture, en endives, en légumes de plein-champ (choux-fleurs), tabac, cultures maraîchères.

Il y a 58 exploitants à Illies en 1978.

Tous ne sont pas agriculteurs à temps plein. Le document ne permet pas d'en dire le nombre, mais 58 foyers fiscaux déclarent des revenus tirés de l'agriculture en qualité d'exploitant. Bien souvent, d'autres membres du foyer fiscal participent au travail.

Ne font pas partie de cette étude les propriétaires fonciers et les salariés agricoles.

On peut donc imaginer le nombre important d'Illilois qui tirent des revenus de l'agriculture.

La taille des exploitations est souvent modeste. Voir le graphique 1) ci-contre.

36% des exploitants mettent en valeur moins de 5 hectares de terre et 22% ne cultivent que des cultures spécialisées (endives, choux-fleurs, tabac ...). **La polyculture est donc pratiquée dans 4/5 des cas.**

Le paysage agricole est varié.

A cette époque, l'élevage est encore une activité dans beaucoup d'exploitations et davantage de pâtures qu'aujourd'hui hébergent les bovins.

Le document étudié ne tient pas compte de l'élevage.

Les cultures spécialisées sont présentes dans près de 88% des exploitations et souvent plusieurs de ces productions assurent un travail plus régulier au cours de l'année. Les choux-fleurs sont une culture d'été tandis que les chicons se récoltent l'hiver. **La moitié des exploitants spécialisés déclarent à la fois des chicons et des choux-fleurs.**

Les graphiques 2) et 3) ci-contre illustrent la place des endives et des choux-fleurs à Illies à cette époque.

Le tabac ne concerne plus que 9 planteurs et 2 exploitations pratiquent le maraîchage.

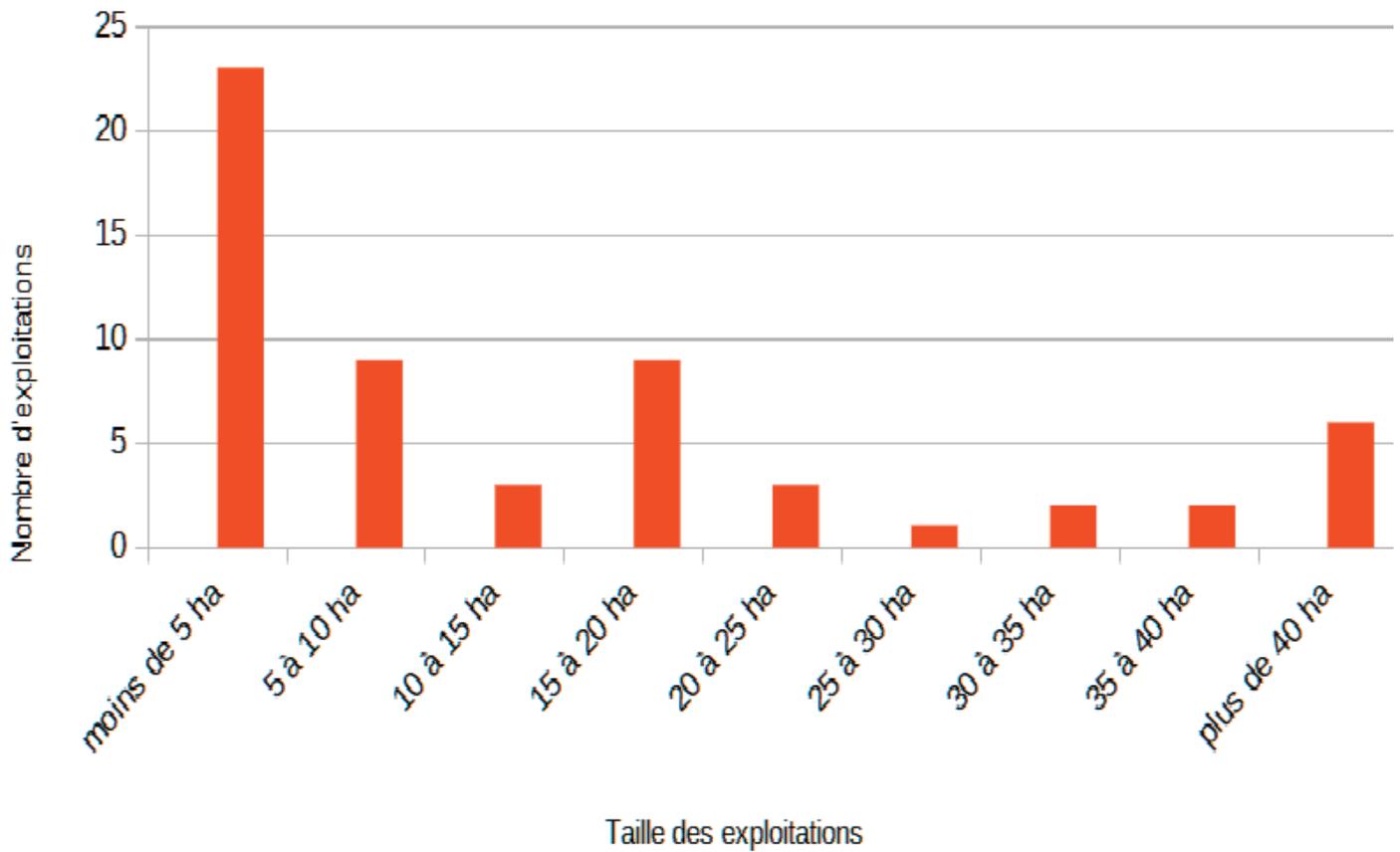
En 1978, la mécanisation ne touche pas encore beaucoup les cultures spécialisées. Avec peu d'investissements et de capital, elles sont accessibles à qui a le courage de les entreprendre et permettent à des foyers ayant déjà un revenu autre de le compléter.

Il existe dans l'environnement proche des conditions favorables. Les négociants et coopératives agricoles, les entrepreneurs de travaux agricoles assurent les services nécessaires en amont et en aval de la production. Les conditions de l'époque permettent de trouver assez facilement des bras pour participer aux travaux et aux pointes d'activité engendrés par ces cultures. Le savoir-faire est largement répandu et partagé.

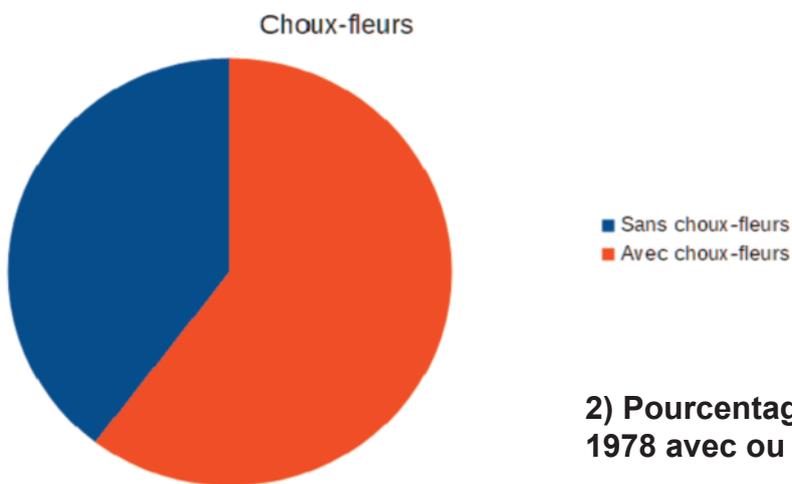
La mécanisation a concerné d'abord les grandes cultures. Les cultures spécialisées, qui requièrent en 1978 encore beaucoup de travail manuel, permettent de maintenir le plein emploi dans les exploitations familiales. Des planteurs de tabac ont diminué, puis abandonné cette production au profit des choux-fleurs et chicons.

En 2020, la fête de l'endive à Illies fait référence à ce passé et il y a encore entre 15 et 20 agriculteurs dans le village.

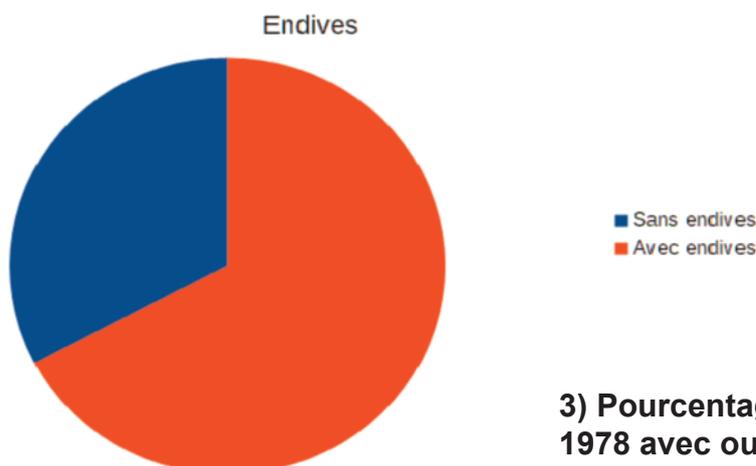
Répartition des exploitations par tranches de surface



1) Taille des exploitations agricoles en 1978 à Illies



2) Pourcentage d'exploitations à Illies en 1978 avec ou sans culture du chou-fleur.



3) Pourcentage d'exploitations à Illies en 1978 avec ou sans culture de l'endive.

Courrier de Chinon

Par Antoine BAVIÈRE

C'est en 2006 que la place d'Illies a pris le nom de **St Nicolas de Bourgueil**.

C'est Chantal Dhennin qui avait trouvé dans les archives de la mairie que cette commune du Loiret avait aidé notre village à se reconstruire après la Grande Guerre. Dans le numéro 4 de notre journal se posait la question : «Pourquoi cette aide ? Qui l'avait suggérée ?».

Sitôt après, la commune de **Restigné**, elle aussi commune du Loiret, se manifeste en disant : « nous aussi, nous vous avons aidé».

Ceci a été relaté dans notre N° 5.

Depuis une autre commune nous a envoyé un courrier avec les photocopies de leurs archives. Il s'agit de **La Chapelle St Louis**.

Ces archives, retranscrites ci-après, nous confirment que c'est le sous-préfet de Chinon qui chapote cette initiative.

Sa demande d'aider Illies a été formulée à un 4ème village, **Chouzé sur Loire**.

Ces quatre localités se trouvent dans un rayon de 5 km autour de Bourgueil. Nous ne savons pas si ces deux derniers villages ont participé à la reconstruction de notre village.

C'est M. Caespel, député du canton de La Basée, qui a motivé son ami le député de Tours pour aider à la reconstruction.

Sous-préfecture de Chinon

le 23 décembre 1920

Le sous-préfet de Chinon a l'honneur d'insister auprès de monsieur le maire de La Chapelle St Louis pour que ce canton vienne en aide, dans la mesure de nos ressources, à la malheureuse commune d'Illies qu'elle ne sera d'ailleurs pas seule à adopter.

Cette adoption a, en effet, été demandée également aux communes de : Chouzé sur Loire, Restigné et St Nicolas de Bourgueil.

Le sous-préfet,

Sous-préfecture de Chinon

Important et urgent

le 16 décembre 1920

Le sous-préfet de Chinon à Monsieur le Maire de La Chapelle St Louis.

Sous les auspices du gouvernement de la République et de l'Union des grandes associations françaises, les communes qui n'ont pas eu à souffrir de la guerre sont appelées à adopter des communes dévastées par l'ennemi.

M. le Préfet m'ayant fait parvenir une liste de dix communes du département du Nord susceptibles d'être aidées par des communes de l'arrondissement de Chinon, j'ai l'honneur de vous prier de réunir d'urgence le conseil municipal et de lui proposer d'adopter la commune d'Illies (Nord).

Je vous prie de soumettre à l'assemblée communale la notice ci-jointe contenant tous renseignements sur l'état actuel de la localité à reconstituer. Vous inviterez le Conseil municipal à affirmer son adoption de principe et à préciser les moyens par lesquels il entend secourir sa filleule.

L'aide réclamée peut être obtenue par trois voies différentes : 1° par le vote de centimes additionnels ; 2° par l'organisation de souscriptions publiques ou par le vote de subvention ; 3° par l'envoi de dons en nature.

Je crois inutile d'appeler votre attention sur l'intérêt capital que présente la reconstruction des régions envahies, certain que l'esprit de solidarité de vos concitoyens tiendra à se manifester d'une façon agissante à l'égard de Français cruellement éprouvés.

J'attacherai du prix à ce que votre réponse et la délibération du conseil municipal me parviennent autant que possible avant le 23 décembre courant.

Le sous-préfet,

NORD
COMMUNE D'ILLIES

Questions sur la commune
Réponses du maire en Juillet 1920

1) La commune a-t-elle été sinistrée ?

Oui, complètement détruite.

Est-elle adoptée ?

Non

Sinon désire-t-elle l'être ?

Nous voudrions bien avoir de l'aide.

2) Quelle serait l'assistance qu'elle voudrait recevoir de son(sa) parrain(marraine) ?

- Dans le présent : aide immédiate aux habitants rentrés (indiquer les besoins plus urgents de toute nature) ?

500.00 francs

- Dans l'avenir : améliorations qui pourraient être apportées dans la localité filleule sous la forme de travaux ou fondations d'utilité générale non passibles de remboursement sur les dommages de guerre ?

Nécessaire, car vu l'étendue du sinistre et le coût actuel, il sera très difficile de rétablir comme avant la guerre.

3) La commune est-elle rurale ou industrielle ?

A la fois rurale et industrielle.

4) Quelles sont les cultures ou industries locales ?

Culture intensive : blé, avoine, betteraves, industrielles chicorées, les diverses espèces de plantes fourragères et légumes, et plus de 100 hectares de tabac. Industries : chicorées, alcool, produits chimiques ,etc.

5) Surface d'exploitation agricole avant la guerre ?

680 hectares environ.

6) Surface exploitée cette année ?

650 hectares à peine et avec grandes difficultés.

7) Combien de propriétés bâties avant la guerre ?

Environ 370.

8) Combien de fermes avant la guerre ?

54

9) Combien d'immeubles entièrement détruits ?

355

10) Combien d'immeubles réparables ?

15 environ, à peine.

11) Quels étaient les petits métiers exercés dans la localité ?

Près de 80 planteurs de tabac et quelques femmes ou filles cousaient pour les magasins. Le reste des ouvriers étaient occupés à la culture, aux fabriques, et pour une soixantaine, allaient aux mines de houille.

12) Nombre des habitants avant la guerre ?

1471

13) Nombres des habitants rentrés ?

1052

14) Nombre d'habitants encore attendus ?

Environ 350 au moins

15) Y avait-il un hospice ou un hôpital, et dans l'affirmative, existe-t-il encore et est-il en état de fonctionner ?

Non, mais deux maisons appartenant à la commune et louées aux indigents. Plus une ancienne école désaffectée avec 2 logements.

16) Dans quel état sont :

- la Mairie ?

Entièrement détruite.

- l'Eglise ou le Temple ?

De l'église, il reste une bonne moitié de murailles et les piliers.

Du temple, rien absolument.

- le presbytère ?

Rien absolument.

- le cimetière ?

Un cimetière de 72 ares devait être inauguré en septembre 1914.

Les Allemands l'ont employé pour leurs morts avec, en outre, au moins 5 hectares de notre territoire.

Pour nous, il faut en créer un nouveau mais avant, il faut penser à nous abriter.

17) Y avaient-il :

- une canalisation d'eau ?

Non

- des puits ?

Oui et forages en quantité suffisante.

- un lavoir ?

Non

- un éclairage public ?

Oui pour les fabriques, et on l'installait pour l'hiver de 1914 à 1915 pour la commune.

Que subsiste-t-il de ces installations ?

Plus rien absolument.

18) La commune en a-t-elle une ou plusieurs écoles déjà adoptées ? Sinon, désire-t-elle qu'elles le soient ?

Non, moitié concerne l'Etat, moitié la Commune.

Dans quel état est(sont)-elle(s) ? Si les secours d'une école marraine lui sont nécessaires, de quelle nature devraient-ils être ?

Les écoles et habitations des maîtres et maîtresses entièrement rasées.

La commune avait, en 1913-14, fait effectuer des travaux pour 51.037fr.29c. pour écoles, mairie, etc. suivant devis approuvé.

De tout cela, comme du reste, rien n'existe plus.

Tout est à recommencer.

Une grande assistance pour les écoles comme pour la commune nous serait bien nécessaire.

Un parrainage sérieux très utile.

Maîtres maîtresses et élèves sont installés dans des baraquements, comme presque tous les habitants.

«Les Weppes et la guerre de 1870-1871», extraits du livre de Benoît Sauvage

Par Antoine BAVIÈRE

Page 49 Signification du système chiffré du niveau de l'instruction

0 : ne sait ni lire ni écrire

1 : sait lire seulement, voire sait signer

2 : sait lire et écrire

3 : a une instruction primaire plus développée

4 : a un brevet de l'enseignement primaire

5 : au minimum, bachelier (diplôme indiqué)

X : niveau d'instruction pas pu être vérifié

Page 59 Sur le monument de La Bassée

Henri HOCHEDÉZ

Henri Désiré Joseph Hochedez est le fils de Pierre Eloy Joseph Hodechez (tisserand) et de Victoire Lory. Il est né le 8 septembre 1839 à Illies, au bourg.

Il est voiturier.

Il est décédé le 18 février 1871 à La Bassée.

Page 96 et suivantes Sur le monument à Illies

Léandre BOULAND

Léandre Joseph BOULEU est le fils de Pierre François Joseph Bouleu (cultivateur) et de Georgine Victorine Masure (cultivatrice). Il est né le 27 février 1850 à Illies, au Hameau du Transloy.

Aucune trace de son matricule militaire, donc impossible de connaître son parcours et sa mort.

François DELEBARRE

Pierre François Joseph Delebarre est le fils de François Joseph Delebarre (journalier) et de Céline Amélie Macquart. Il est né le 30 avril 1831 à Illies.

On ne connaît pas les conditions de sa mort.

Jean-Baptiste FRULEUX

Jean-Baptiste Joseph Fruleux est le fils de Michel Albert Joseph Fruleux (maçon) et d'Amélie Augustine Joseph Caillet (fileuse de lin). Il est né le 6 juillet 1843 à Illies, au hameau du Transloy.

On ne connaît pas les conditions de sa mort.

François LEFEBVRE

Pierre François Lefebvre est le fils de Jean-Baptiste Lefebvre (tisserand) et de Emmeline Josèphe Vermont. Il est né le 14 mars 1836 à Illies.

Il est engagé au 137ème RI de Ligne, 1er Bataillon, 5ème Compagnie.

Il est mort le 18 janvier 1871 au Fort de Nogent, à Fontenay-sous-Bois (94).

Edmond LESAGE

Edmond Lesage est le fils de François Joseph Lesage (journalier) et de Augustine Josèphe Liénart (fileuse). Il est né le 4 avril 1850 à Illies, au Bourg.

Il est maçon, avec un niveau d'instruction 0.

Il est engagé le 10 octobre 1870 au 17ème Bataillon de Chasseurs à pied, 5ème Compagnie sous le matricule n° 3067. Il est tué à la bataille de Bapaume, le 2 ou le 3 janvier 1871

Page 109 Parmi les morts oubliés à Hantay

Désiré Joseph FLAMENT

Désiré Joseph Flament est le fils de Louis Flament (journalier) et de Marie Claire Fruleux (fileuse). Il est né le 21 avril 1847 à Illies, au hameau de Ligny-le-Grand.

Il est brun aux yeux bleus et mesure 1m63. Il vit à Hantay, où il est cultivateur. Il a un niveau d'instruction 1-2 (il sait lire et écrire).

Il est engagé au 9ème Bataillon d'Infanterie, 1ère Compagnie, sous le matricule n° 3399bis. Il est entré à l'Hôpital Militaire de Dunkerque le 18 janvier 1871, où il meurt le 4 février des suites d'un phlegmon du bras.

Anciennes monnaies et mesures de Flandre.

Par Antoine BAVIÈRE

Il existait en Flandre, avant la Révolution, **des monnaies courantes :**

Or Le louis = 24 livres
Le demi-louis = 12 livres
Le double louis = 48 livres tournois
(cette livre correspondait à 0.99 du franc)

Argent L'écu = 6 livres
Le petit écu = 3 livres : 24 sols
tournois, 12 sols et 6 sols

Billon Le sol = 24 deniers
Le demi-sol = 12 deniers

Cuivre rouge Le sol = 12 denier
Le liard = 1/4 du sol
Le denier = 1/12 du sol

et des monnaies de compte *:

la livre de gros = 20 escalins**,
soit 6 florins, ou 7 livres 10 sols tournois

la livre de 12 gros = 240 gros

le florin = 20 sols (ou pattars), soit
240 deniers (ou pennigs), ou 25 sols tournois

Un pattar = 1 sol et 1/4 tournois

(*) *valeur admise comme unité dans les comptes de l'Etat, des hôpitaux, administrations et commerçants, sans être représentée obligatoirement par des pièces métalliques en circulation. Exemples encore en Angleterre (guinée), Chine (tael), au Canada (dollar américain), Japon (yen), ...*

(**) *monnaie des Pays-Bas d'environ 65 centimes*

Dans le commerce, pour compter les deniers, sols et livres, on employait un «comptoir» portant des cases servant, de droite à gauche, aux deniers, sols, livres, dans lesquelles on déposait le nombre de jetons correspondant à chaque somme énoncée séparément.

Pour faire l'addition, on commençait par les deniers, en mettant autant de sols dans la case spéciale que l'on retirait de fois 12 deniers, puis, autant de livres dans la case des livres qu'il y avait de fois 20 sols [1].

On employait, en Flandre, les mesures ci-après qui variaient parfois, comme certaines monnaies, d'une région à l'autre ; ce qui compliquait l'usage et exigeait une grande précision sur leur nature, dans la rédaction des actes ou conventions, afin d'éviter des contestations.

Ces dénominations sont d'origine romaine. On trouve la mention du «bonnier» (bunarium) dans un acte de 868, du «cent» (centarium) et du «quartier» (quartarium) en 1244, de la «huitalée» ou du «demi-quartier» (octonale) en 1207, de la «pature» (pastuta) en 1247 [2].

Mesures linéaires (à Lille, en 1667) :

la verge = 2,976 m

le pied = 0,298 m

l'aune = 0,698 m

Mesures de superficie :

la verge carrée = 8 centiares 86

le cent = 8 ares 86

la mesure = 35 ares 44

le bonnier = 1 hectare 41 ares 779

Mesures de poids :

l'once = 26,869 gr

la livre = 429,913 gr

Mesures de capacité pour liquides :

la pinte = 0,530 litre

la canette = 1,060 litre

le pot ou lot = 2,120 litres

le setier = 4 lots ou 8,480 litres

le muid = 24 setiers ou 203,520 l

Mesures de capacité (grains ou autres) :

le quarreau à blé = 4,382 litres

ou d'avoine = 4,900 litres

le havot de blé = 4 quarreaux ou 17,528 l

ou d'avoine = 19,398 litres

la rasière à blé = 4 havots ou 70,114 l

ou d'avoine = 78,393 litres

ou à sel = 45,897 litres

ou à charbon = 158,323 litres

le muid à blé = 12 rasières ou 841,368 l

Sources : « Notice sur le village » par un descendant de Eugène Augustin Joseph LEROY, maire d'Illies de 1843 à 1887. (sic)

[1] *Commission historique du Nord, 1883, tome XVI, page 375 et 1890, tome XIX, page 289. Voir un exemple d'addition aux actes de famille ; quittance du 10 juillet 1769.*

[2] *Commission historique du Nord, 1860, tome V page 51*

« Au Fil d'Illies »